



Budget primitif

2022

**Budget annexe
Régie Autonome Culturelle**

REPUBLIQUE FRANCAISE

REGIE AUTONOME CULTURELLE - ESPACE MALRAUX

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE LA MAIRIE DE JOUE-LES-TOURS

Numéro SIRET : 21370122000377

**POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE
DE JOUE-LES-TOURS**

M. 14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : 04 REGIE AUTONOME CULTURELLE

ANNEE 2022

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières

B - Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections

A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

B1 - Balance générale du budget - Dépenses

B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

	Etats joints au présent document	Etats sans objet
IV - Annexes (7)		
A - Eléments du bilan		
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	X	
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	X	
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	X	
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
A4 - Etat des provisions	X	
A5 - Etalement des provisions	X	
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	X	
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	X	
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	X	
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	X	
A8 - Etat des charges transférées	X	
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
B - Engagements hors bilan		
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	X	
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	X	
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	X	
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations		
C1 - Etat du personnel	X	
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	X	
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	X	
D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ceux présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activités unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 300 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régime simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEUM et assuré au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT), art L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « informations générales » annexé à l'arrêté n° NUR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	37122	BP
		2022

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	38 856
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>)	143
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	TOURS METROPOLE VAL DE LOIRE

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
40 612 460	45 426 940	1 045.31	1 169.23
			1 296.46

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3) *
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de la dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

* Source : "les collectivités locales en chiffres 2021 : communes en France métropolitaine strate de 20 000 à 50 000 hab"

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2)Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3)Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B**

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:
- au niveau CHAPITRE pour la section de fonctionnement,
 - au niveau CHAPITRE pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....
.....

- II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
-

- III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissements).

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent

V – Le présent budget a été voté :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 035 644.00	2 035 644.00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ (2)	(si déficit)	(si excédent)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	2 035 644.00	2 035 644.00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	223 605.00	223 605.00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	223 605.00	223 605.00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	2 259 249.00	2 259 249.00
---------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES					II A2
---	--	--	--	--	----------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	848 741.75		910 092.00	910 092.00	910 092.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 011 058.00		1 044 483.00	1 044 483.00	1 044 483.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 030.00		10.00	10.00	10.00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
	Total des dépenses de gestion courante	1 861 829.75		1 954 585.00	1 954 585.00	1 954 585.00
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 251.25				
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (4)	2 000.00		2 000.00	2 000.00	2 000.00
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	1 866 081.00		1 956 585.00	1 956 585.00	1 956 585.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	70 584.00		79 059.00	79 059.00	79 059.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	70 584.00		79 059.00	79 059.00	79 059.00
	TOTAL	1 936 665.00		2 035 644.00	2 035 644.00	2 035 644.00

+ D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 2 035 644.00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	1 000.00		1 300.00	1 300.00	1 300.00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	940 284.00		1 028 050.00	1 028 050.00	1 028 050.00
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	746 946.00		735 901.00	735 901.00	735 901.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	202 010.00		218 010.00	218 010.00	218 010.00
	Total des recettes de gestion courante	1 890 240.00		1 983 261.00	1 983 261.00	1 983 261.00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (4)	2 000.00		2 000.00	2 000.00	2 000.00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	1 892 240.00		1 985 261.00	1 985 261.00	1 985 261.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	44 425.00		50 383.00	50 383.00	50 383.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	44 425.00		50 383.00	50 383.00	50 383.00
	TOTAL	1 936 665.00		2 035 644.00	2 035 644.00	2 035 644.00

+ R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 2 035 644.00

Pour Information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(6)

28 676.00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	II A3
--	----------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	8 832.50				
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	38 326.50		162 272.00	162 272.00	162 272.00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			10 950.00	10 950.00	10 950.00
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	47 159.00		173 222.00	173 222.00	173 222.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières					
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	47 159.00		173 222.00	173 222.00	173 222.00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	44 425.00		50 383.00	50 383.00	50 383.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	44 425.00		50 383.00	50 383.00	50 383.00
	TOTAL	91 584.00		223 605.00	223 605.00	223 605.00

+ D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 223 605.00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)	21 000.00		144 546.00	144 546.00	144 546.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	21 000.00		144 546.00	144 546.00	144 546.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)					
1068	EXCÉDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISÉS (9)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
024	PRODUITS DES CESSIONS					
	Total des recettes financières					
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des recettes réelles d'investissement	21 000.00		144 546.00	144 546.00	144 546.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	70 584.00		79 059.00	79 059.00	79 059.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	70 584.00		79 059.00	79 059.00	79 059.00
	TOTAL	91 584.00		223 605.00	223 605.00	223 605.00

+ R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 223 605.00

Pour Information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(10)

28 676.00

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	910 092.00		910 092.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 044 483.00		1 044 483.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10.00		10.00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS (4)			
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	2 000.00	79 059.00	81 059.00
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses de fonctionnement - Total		1 956 585.00	79 059.00	2 035 644.00

+ **D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE**

= **TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES** **2 035 644.00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		50 383.00	50 383.00
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (BUDGETS ANNEXES - NON REGIES PERSONNALISEES (8))			
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(6)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	162 272.00		162 272.00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6) (9)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)	10 950.00		10 950.00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS (reprise)			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIAISON DES IMMOBILISATIONS (5)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIAISON DES STOCKS ET EN-COURS (5)			
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	COMPTE DE REGULARISATION			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIAISON DES COMPTES DE TIERS (5)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIAISON DES COMPTES FINANCIERS (5)			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total		173 222.00	50 383.00	223 605.00

+ **D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE**

= **TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES** **223 605.00**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres <>opérations d'équipement>>

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	1 300.00		1 300.00
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAIN ET VENTES DIVERSES	1 028 050.00		1 028 050.00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)			
72	TRAVAUX EN REGIE			
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	735 901.00		735 901.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	218 010.00		218 010.00
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		50 383.00	50 383.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	2 000.00		2 000.00
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes de fonctionnement - Total		1 985 261.00	50 383.00	2 035 644.00
			+	

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 035 644.00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 1068)			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	144 546.00		144 546.00
18	COMpte DE LIAISON : AFFECTATION (6)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (7)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		79 059.00	79 059.00
29	PROVISIONS POUR DEPRECiation DES IMMOBILISATIONS (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	COMPTE DE REGULARISATION			
49	PROVISIONS POUR DEPRECiation DES COMPTES DE TIERS (4)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECiation DES COMPTES FINANCIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
Recettes d'investissement - Total		144 546.00	79 059.00	223 605.00
			+	

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068

-

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	223 605.00
--	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES			A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	848 741.75	910 092.00	910 092.00
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	1 900.00	1 966.00	1 966.00
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	65 262.75	71 000.00	71 000.00
60623	ALIMENTATION	4 000.00	4 000.00	4 000.00
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	800.00	800.00	800.00
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	700.00	2 350.00	2 350.00
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	9 500.00	18 685.00	18 685.00
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL		700.00	700.00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	860.00	587.00	587.00
6068	AUTRES MATERIES ET FOURNITURES	9 810.00	512.00	512.00
6135	LOCATIONS MOBILIERES	22 119.00	22 000.00	22 000.00
615228	ENTRETIEN ET REPARATION	24 000.00	17 857.71	17 857.71
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERS	6 000.00	6 000.00	6 000.00
6156	MAINTENANCE	42 946.00	48 569.29	48 569.29
6161	ASSURANCES MULTIRISQUES	3 400.00	3 265.00	3 265.00
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	188.00	143.00	143.00
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	4 000.00	4 000.00	4 000.00
6228	DIVERS	48 000.00	58 000.00	58 000.00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	15 700.00	15 700.00	15 700.00
6232	FETES ET CEREMONIES		27 000.00	27 000.00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	21 227.00	21 227.00	21 227.00
6238	DIVERS	12 073.00	12 073.00	12 073.00
6247	TRANSPORT COLLECTIF	2 000.00	2 000.00	2 000.00
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	28 200.00	28 200.00	28 200.00
6256	MISSIONS	500.00	500.00	500.00
6257	RECEPTIONS	32 300.00	41 100.00	41 100.00
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	700.00	300.00	300.00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	3 100.00	3 020.00	3 020.00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	700.00	700.00	700.00
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	1 516.00	1 821.00	1 821.00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	5 040.00	6 970.00	6 970.00
62871	REMBOURSEMENT DE FRAIS A LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT(BUDGET ANNEXE)	15 000.00	14 000.00	14 000.00
6288	AUTRES	416 200.00	422 723.00	422 723.00
63512	TAXES FONCIERES	13 000.00	13 000.00	13 000.00
63513	AUTRES IMPOTS LOCAUX	3 000.00	3 936.00	3 936.00
637	AUTRES IMPOTS TAXES ET VERSTS ASSIMILES (AUTRES ORGANISMES)	35 000.00	35 387.00	35 387.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 011 058.00	1 044 483.00	1 044 483.00
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	488 555.00	507 378.00	507 378.00
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	6 983.00	7 302.00	7 302.00
6332	COTISATIONS VERSEES AU FNAL	1 746.00	1 820.00	1 820.00
6333	PARTICIPATION DES EMPLOYEURS A LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE	1 875.00	1 846.00	1 846.00
64111	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL TITULAIRE	1 600.00	1 600.00	1 600.00
64131	REMUNERATION	349 186.00	361 953.00	361 953.00
64134	INDEMNITE INFLATION NON TITULAIRE		300.00	300.00
6451	COTISATIONS A L'URSSAF	104 396.00	105 080.00	105 080.00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	23 873.00	24 221.00	24 221.00
6454	COTISATIONS AUX ASSEDIC	18 978.00	19 164.00	19 164.00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	281.00	282.00	282.00
6478	AUTRES CHARGES SOCIALES DIVERSES	13 585.00	13 537.00	13 537.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 030.00	10.00	10.00
6541	CREANCES ADMINISES EN NON VALEUR	2 000.00		
65888	AUTRES CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	30.00	10.00	10.00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)		1 861 829.75	1 954 585.00	1 954 585.00

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	CHARGES FINANCIERES(b)			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(c)	2 251.25		
673	TITRES ANNULÉS SUR EXERCICES ANTERIEURS	2 251.25		
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS(d)(6)	2 000.00	2 000.00	2 000.00
6817	DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR DEPRECIAISON DES ACTIFS CIRCULANTS	2 000.00	2 000.00	2 000.00
022	DEPENSES IMPREVUES(e)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 866 081.00	1 956 585.00	1 956 585.00

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(7)(8)(9)	70 584.00	79 059.00	79 059.00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	70 584.00	79 059.00	79 059.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		70 584.00	79 059.00	79 059.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		70 584.00	79 059.00	79 059.00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	1 936 665.00	2 035 644.00	2 035 644.00
--	--------------	--------------	--------------

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	
----------------------------	--

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (11)	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 035 644.00
---	--------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf.chapitre.024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES				III A2
---	--	--	--	-----------

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	1 000.00	1 300.00	1 300.00
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATION DU PERSONNEL	1 000.00	1 000.00	1 000.00
6459	REMBOURSEMENT SUR CHARGES DE SECURITE SOCIALE & PREVOYANCE		300.00	300.00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	940 284.00	1 028 050.00	1 028 050.00
70388	AUTRES REDEVANCES ET RECETTES DIVERSES	36 400.00	36 400.00	36 400.00
7062	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARACTERE CULTUREL	400 000.00	445 000.00	445 000.00
70688	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	8 000.00	15 000.00	15 000.00
7083	LOCATIONS DIVERSES (AUTRES QU'IMMEUBLES)	45 000.00	35 000.00	35 000.00
70848	MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL AUX AUTRES ORGANISMES	163 884.00	163 650.00	163 650.00
70871	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	252 000.00	289 000.00	289 000.00
70878	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR D'AUTRES REDEVABLES	35 000.00	44 000.00	44 000.00
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	746 946.00	735 901.00	735 901.00
7472	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS REGIONS	53 000.00	53 000.00	53 000.00
7473	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DEPARTEMENTS	43 200.00	43 200.00	43 200.00
7478	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES	100 000.00	100 000.00	100 000.00
7488	AUTRES ATTRIBUTIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	550 746.00	539 701.00	539 701.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	202 010.00	218 010.00	218 010.00
752	REVENUS DES IMMEUBLES	202 000.00	218 000.00	218 000.00
7588	AUTRES PRODUITS DIVERS GESTION COURANTE	10.00	10.00	10.00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(70+73+74+75+013)		1 890 240.00	1 983 261.00	1 983 261.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
76	PRODUITS FINANCIERS(b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS(c)			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS(d)(5)	2 000.00	2 000.00	2 000.00
7817	REPRISES SUR PROVISIONS POUR DEPRECIAISON DES ACTIFS <u>CIRCULANTS</u>	2 000.00	2 000.00	2 000.00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	1 892 240.00	1 985 261.00	1 985 261.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(6)(7)(8)	44 425.00	50 383.00	50 383.00
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCICE	44 425.00	50 383.00	50 383.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(9)			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	44 425.00	50 383.00	50 383.00
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	1 936 665.00	2 035 644.00	2 035 644.00
			+	
			RESTES A REALISER N-1 (10)	
			+	
			R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (10)	
			=	
			TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 035 644.00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détails les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliquée par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf.chapitre 024 <>produit des cessions d'immobilisation>>).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

III
B1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf opérations et 204)	8 832.50		
2031	FRAIS D'ETUDES	5 000.00		
2051	CONCESSION ET DROIT SIMILAIRE	3 832.50		
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES (hors opérations)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	38 326.50	162 272.00	162 272.00
2138	AUTRES CONSTRUCTIONS		42 153.00	42 153.00
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	14 162.33	1 500.00	1 500.00
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	2 096.00	1 500.00	1 500.00
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	22 068.17	117 119.00	117 119.00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (hors opérations)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)		10 950.00	10 950.00
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTION		10 950.00	10 950.00
	Opérations d'équipement n°...(5)			
	Total des dépenses d'équipement	47 159.00	173 222.00	173 222.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Total des dépenses financières			
	Opé. pour compte de tiers n°...(6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	47 159.00	173 222.00	173 222.00

III - VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				III B1
Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)	44 425.00	50 383.00	50 383.00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	44 425.00	50 383.00	50 383.00
139141	SUBV. EQUIP. TRANSFERABLE	44 425.00	50 383.00	50 383.00
	Charges transférées (9)			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (10)			
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	44 425.00	50 383.00	50 383.00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		91 584.00	223 605.00	223 605.00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (11)

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

223 605.00

(1) Détails les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 << produit des cessions d'immobilisation>>).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

III

B2

Chap./art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)	21 000.00	144 546.00	144 546.00
13141	SUBVENTION EQUIPEMENT TRANSFERABLE	16 000.00	91 443.00	91 443.00
13241	SUBV EQUIP NON TRANSFERABLE COMMUNES	5 000.00	53 103.00	53 103.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
	Total des recettes d'équipement	21 000.00	144 546.00	144 546.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
	Total des recettes financières			
	Opé. pour compte de tiers n°...(5)			
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES RECETTES REELLES	21 000.00	144 546.00	144 546.00

III - VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES				III B2
Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)(7)(8)	70 584.00	79 059.00	79 059.00
28051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES		1 913.00	1 913.00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	2 516.00	6 518.00	6 518.00
28184	MOBILIER	9 543.00	7 723.00	7 723.00
28188	AUTRES	58 525.00	62 905.00	62 905.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		70 584.00	79 059.00	79 059.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		70 584.00	79 059.00	79 059.00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)		91 584.00	223 605.00	223 605.00
+				
RESTES A REALISER N-1 (10)				
+				
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (10)				
=				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				223 605.00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 <>produit des cessions d'immobilisations>>).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° :... (1)
LIBELLE :...

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles					
...						
204	Subventions d'équipement versées					
...						
21	Immobilisations corporelles					
...						
22	Immobilisations reçues en affect.					
...						
23	Immobilisations en cours					
...						
	Autres					

RECETTES (répartition) Pour Information	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13	Subventions d'investissement	
...		
16	Emprunts et dettes assimilées	
...		
20	Immobilisations incorporelles	
...		
204	Subventions d'équipement versées	
...		
21	Immobilisations corporelles	
...		
22	Immobilisations reçues en affectation	
...		
23	Immobilisations en cours	
...		
	Autres	
...		

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES						IV A1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)						

Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	2 ENSEIGNEMENT FORMATION	3 CULTURE	4 SPORTS ET JEUNESSE
INVESTISSEMENT						
Dépenses réelles			173 222,00			
	- Equipements municipaux (2)		173 222,00			
	- Equip. non municipaux (c/204) (3)					
	- Opérations financières					
Dépenses d'ordre		50 383,00				
Total dépenses de l'exercice		50 383,00	173 222,00			
RAR N-1 et reports						
Total cumulé dépenses d'investissement		50 383,00	173 222,00			

	DEPENSES	RECETTES	FONCTIONNEMENT
Total recettes de l'exercice	79 059,00	144 546,00	
RAR N-1 et reports			
Total cumulé recettes d'investissement	79 059,00	144 546,00	
Total dépenses de l'exercice	79 059,00	933 582,29	
RAR N-1 et reports			
Total cumulé dépenses de fonctionnement	79 059,00	933 582,29	

	DEPENSES	RECETTES
Total recettes de l'exercice	50 383,00	838 011,00
RAR N-1 et reports		
Total cumulé recettes de fonctionnement	50 383,00	838 011,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissement publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants articles L. 5211-36 a1 et R. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES

IV - ANNEXES

۱۸

PRÉSENTATION CROISÉE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1) A1

Libellé	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	6 FAMILLE	7 LOGEMENT	8 AMENAGEMENTS ET SERVICES URBAINS	9 ACTION ECONOMIQUE	TOTAL
---------	-----------------------------------	-----------	------------	------------------------------------	---------------------	-------

INVESTISSEMENT	
	DEPENSES
Dépenses réelles	<ul style="list-style-type: none"> - Equipements municipaux (2) - Equip. non municipaux (c/214) (3) - Opérations financières
Dépenses d'ordre	
Total dépenses de l'exercice	173 222,00
RAR N-1 et reports	173 222,00
Total cumulé dépenses d'investissement	50 383,00
	223 605,00
	223 605,00

RECETTES	
Total recettes de l'exercice	223 605,00
RAR N°1 et reports	
Total cumulé recettes d'investissement	223 605,00

FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES
Total dépenses de l'exercice	167 814,00
RAR N.1 et reports	
Total cumulé de dépenses de fonctionnement	167 814,00
	2 035 644,00
	2 035 644,00

RECETTES	
Total recettes de l'exercice	388 000.00
RAR N-1 et reports	
Total cumulé recettes de fonctionnement	388 000.00

IV - ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art.(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	2 ENSEIGNEMENT FORMATION	3 CULTURE	4 SPORTS ET JEUNESSE	
INVESTISSEMENT								
DEPENSES								
Total dépenses d'investissement		50 383.00		173 222.00				
Dépenses réelles				173 222.00				
21 IMMobilisations corporelles				162 272.00				
23 IMMobilisations en cours				10 950.00				
Opérations d'équipement								
Opérations pour compte de tiers								
Dépenses d'ordre		50 383.00						
040 OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		50 383.00						
RECETTES								
Total recettes d'investissement		79 059.00		144 546.00				
Recettes réelles								
13 SUBVENTIONS DINVESTISSEMENT RECUES				144 546.00				
Opérations pour compte de tiers				144 546.00				
Recettes d'ordre								
040 OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		79 059.00		79 059.00				

IV

A1

		IV - ANNEXES				
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)				
Art.(1)	Libellé	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	6 FAMILLE	7 LOGEMENT	8 AMENAGEMENTS ET SERVICES URBAINS	9 ACTION ECONOMIQUE

Art.(1)	Libellé	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	6 FAMILLE	7 LOGEMENT	8 AMENAGEMENTS ET SERVICES URBAINS	9 ACTION ECONOMIQUE	TOTAL
Total dépenses d'investissement							
Dépenses réelles							
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						223 605,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS						173 222,00
Opérations d'équipement							
Opérations pour compte de tiers							
Dépenses d'ordre							162 272,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						10 950,00

Art.(1)	Libellé	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	6 FAMILLE	7 LOGEMENT	8 AMENAGEMENTS ET SERVICES URBAINS	9 ACTION ECONOMIQUE	TOTAL
Total recettes d'investissement							
Recettes réelles							
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES						223 605,00
Opérations pour compte de tiers							
Recettes d'ordre							144 546,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						144 546,00

		IV - ANNEXES	
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	

Art.(1)	Libellé	FONCTIONNEMENT				4 SPORTS ET JEUNESSE
		01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	2 ENSEIGNEMENT FORMATION	
DEPENSES						
Total dépenses fonctionnement		79 059.00	933 582.29			855 188.71
Dépenses réelles			933 582.29			855 188.71
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL			212 987.29			617 104.71
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS			718 585.00			238 084.00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			10.00			
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS			2 000.00			
Dépenses d'ordre		79 059.00				
042 OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		79 059.00				
RECETTES						
Total recettes de fonctionnement		50 383.00	838 011.00			759 250.00
Recettes réelles			838 011.00			759 250.00
013 ATTENUATIONS DE CHARGES			1 300.00			
70 PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			293 000.00			563 050.00
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			539 701.00			196 200.00
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			2 010.00			
78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			2 000.00			
Recettes d'ordre		50 383.00				
042 OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		50 383.00				

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

		IV - ANNEXES			
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)			
Art.(1)	Libellé	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	6 FAMILLE	7 LOGEMENT	8 AMENAGEMENTS ET SERVICES URBAINS

Art.(1)	Libellé	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	6 FAMILLE	7 LOGEMENT	8 AMENAGEMENTS ET SERVICES URBAINS	9 ACTION ECONOMIQUE	TOTAL
Total dépenses fonctionnement							
Dépenses réelles							
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL							
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS							
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE							
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS							
Dépenses d'ordre							
042 OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
 RECETTES							
Total recettes de fonctionnement							
Recettes réelles							
013 ATTENUATIONS DE CHARGES							
70 PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES							
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS							
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE							
78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS							
Recettes d'ordre							
042 OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							

		388 000.00	2 035 644.00
		388 000.00	1 985 261.00
		172 000.00	1 028 050.00
			735 901.00
			216 000.00
			218 010.00
			2 000.00
			50 383.00
			50 383.00

IV

A1

	IV - ANNEXES	
	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	02 ADMINISTRATIOn GÉNÉRALE	03 JUSTICE	04 RELATIONS INTERNATIONALES	Total
	DEPENSES (2)	79 059.00	933 582.29			1 012 641.29
	Dépenses de l'exercice	79 059.00	933 582.29			1 012 641.29
011	CHARGES A CARACTERE GÉNÉRAL		212 987.29			212 987.29
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS		718 585.00			718 585.00
042	OPÉRATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	79 059.00				79 059.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			10.00		10.00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS			2 000.00		2 000.00
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)	50 383.00	838 011.00			888 394.00
	Recettes de l'exercice	50 383.00	838 011.00			888 394.00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		1 300.00			1 300.00
042	OPÉRATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	50 383.00				50 383.00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		293 000.00			293 000.00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		539 701.00			539 701.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		2 010.00			2 010.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		2 000.00			2 000.00
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)	-28 676.00	-95 571.29			-124 247.29

	IV - ANNEXES	
	ELEMENTS DU BILAN	
	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(1)	Libellé	Sous-fonction 02 ADMINISTRATION GENERALE						Sous-fonction 04 RELATIONS INTERNATIONALES	
		020 ADMINISTRATI ON GENERALE COLLECTIVE	021 ASSEMBLÉES LOCALES	022 ADMINISTRATI ON GÉNÉRALE DE L'ETAT	023 INFORMATI ON COMMUNICATI ON PUBLIQUE	024 FETES ET CEREMONIES	025 AIDES AUX ASSOCIATIONS	026 CIMETIERES ET POMPES FUNEBRES	41
DEPENSES (2)									
	Dépenses de l'exercice ⁽¹⁾	933 582.29							
011	CHARGES A CARACTÈRE GENERAL	933 582.29							
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS	212 987.29							
042	OPÉRATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	718 585.00							
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10.00							
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	2 000.00							
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)	838 011.00							
	Recettes de l'exercice	838 011.00							
013	ATTENUATIONS DE CHARGES OPÉRATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 300.00							
042	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	293 000.00							
70	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPIATIONS	539 701.00							
74	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 010.00							
75	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	2 000.00							
78	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)	-35 571.29							

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Nom vérifiable.

	IV - ANNEXES	
	ELEMENTS DU BILAN	
	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

(1)	Libellé	ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE	11	12 HYGIENE ET SALUBRITE PUBLIQUE	Total
DEPENSES (2)					
	Dépenses de l'exercice				
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL				
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
	AUTRES CHARGES DE GESTION				
65	COURANTE				
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS				
	Restes à réaliser - reports				
RECETTES (2)					
	Recettes de l'exercice				
013	ATTENUATIONS DE CHARGES				
	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
042	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE 70 ET VENTES DIVERSES				
	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET 74 PARTICIPATIONS				
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS				
	Restes à réaliser - reports				
	SOLDES (2)				

	IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		A1.1

FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

		Sous-fonction 11 ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE							
		110 SERVICES COMMUNS	111 POLICE NATIONALE	112 POLICE MUNICIPALE	113 POMPIERS INCENDIES ET SECOURS				
		114 AUTRES SERVICES DE PROTECTION							
DEPENSES (2)									
Dépenses de l'exercice									
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL								
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS								
042	OPÉRATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE								
65	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS								
68	Restes à réaliser - reports								
RECETTES (2)									
Recettes de l'exercice									
013	ATTENUATIONS DE CHARGES								
	OPÉRATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
042	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES								
70	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS								
74	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE								
75	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS								
78	Restes à réaliser - reports								
SOLDES (2)									

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

	IV - ANNEXES	IV
	ELEMENTS DU BILAN	
	PRESENTATION CROISSEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT FORMATION

(1)	Libellé	20 SERVICES COMMUNS	21 ENSEIGNEMENT PREMIER DEGRE	22 ENSEIGNEMENT DEUXIEME DEGRE	23 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	24 FORMATION CONTINUE	25 SERVICES ANNEXES ENSEIGNEMENT	Total							
DEPENSES (2)															
Dépenses de l'exercice															
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL														
	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS														
012	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS														
042	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE														
65	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS														
68	Restes à réaliser - reports														
RECETTES (2)															
Recettes de l'exercice															
013	ATTENUATIONS DE CHARGES OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS														
042	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES														
70	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS														
74	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE														
75	REFRISSES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS														
78	Restes à réaliser - reports														
	SOLDES (2)														

	IV - ANEXES
	ELEMENTS DU BILAN
	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT

FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT FORMATION

(1)	Libellé	Sous-fonction 21 ENSEIGNEMENT PREMIER DEGRE			Sous-fonction 25 SERVICES ANNEXES ENSEIGNEMENT				
		211 ECOLES MATERNELLES	212 ECOLES PRIMAires	213 CLASSES REGROUPEES	251 SPORTS	252 LOISIRS	253 SPORT SCOLAIRE	254 MEDECINE SCOLAIRE	255 CLASSES DE DECOUVERTE
DEPENSES (2)									
Dépenses de l'exercice									
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL								
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE								
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
Recettes de l'exercice									
013	ATTENUATIONS DE CHARGES								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES								
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS								
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE								
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).
Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non vérifiables.

	IV - ANNEXES	IV
	ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 3 - CULTURE

(1)	Libellé	30 SERVICES COMMUNS	31 EXPRESSION ARTISTIQUE	32 CONSERVATION ET DIFFUSION PATRIMOINE	33 ACTION CULTURELLE	Total
DEPENSES (2)						
	Dépenses de l'exercice					
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL					
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS					
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)					
	Recettes de l'exercice					
013	ATTENUATIONS DE CHARGES OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
042	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					
70	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPIATIONS					
74	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
75	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS					
78	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)					
					-95 938.71	
						-95 938.71

	IV - ANNEXES
	PRESENTATION CROISSEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 3 - CULTURE

(1)	Libellé	Sous-fonction 31 EXPRESSION ARTISTIQUE			Sous-fonction 32 CONSERVATION ET DIFFUSION PATRIMOINE			
		311 EXPRESSION MUSICALE LYRIQUE ET CHOREGRAPHIQUE	312 ARTS PLASTIQUES ET AUTRES ACTIVITES ARTISTIQUES	313 THEATRES	314 CINEMAS ET AUTRES SALLES DE SPECTACLES	321 BIBLIOTHEQUES ET MEDIATHEQUES	322 MUSEES	323 ARCHIVES
DEPENSES (2)								
Dépenses de l'exercice								
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL							
	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS							
012	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
042	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE							
65	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS							
68	Restes à réaliser - reports							
RECETTES (2)								
Recettes de l'exercice								
013	ATTENUATIONS DE CHARGES							
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES							
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS							
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE							
78	REFRIES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS							
	Restes à réaliser - reports							
SOLDES (2)								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).
Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

	IV - ANNEXES	IV
	ELEMENTS DU BILAN	
	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 4 - SPORTS ET JEUNESSE

(1)	Libellé	40 SERVICES COMMUNS	41 SERVICES A CARACTERE SOCIAL POUR HANDICAPÉS ET INADAPTÉS	42 JEUNESSE	Total
DEPENSES (2)					
Dépenses de l'exercice					
011	CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL				
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS				
042	OPÉRATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE				
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS				
Restes à réaliser - reports					
RECETTES (2)					
Recettes de l'exercice					
013	ATTENUATIONS DE CHARGES				
042	OPÉRATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES				
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS				
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS				
Restes à réaliser - reports					
SOLDES (2)					

	IV - ANNEXES
	ELEMENTS DU BILAN
	PRESENTATION CROISSEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 4 - SPORTS ET JEUNESSE

(1)	Libellé	Sous-fonction 41 SERVICES A CARACTERE SOCIAL POUR HANDICAPES ET INADAPTES					Sous-fonction 42 JEUNESSE		
		411	412	413	414	415	421	422	423
DEPENSES (2)									
	Dépenses de l'exercice								
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL								
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE								
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
013	ATTENUATIONS DE CHARGES								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES								
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS								
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE								
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

	IV - ANNEXES	IV
	ELEMENTS DU BILAN	
	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(1)	Libellé	51 SANTE	52 AMELIORATION ET ENTRETIEN DES LOGEMENTS EXISTANTS	Total
DEPENSES (2)				
Dépenses de l'exercice				
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL			
	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS			
012	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
042	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
65	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS			
68	Restes à réaliser - reports			
RECETTES (2)				
Recettes de l'exercice				
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
042	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			
	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			
70	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
74	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
75	Restes à réaliser - reports			
78	SOLDES (2)			

	IV - ANNEXES	IV
	ELEMENTS DU BILAN	
	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(1)	Libellé		Sous-fonction 51 SANTE			Sous-fonction 52 AMELIORATION ET ENTRETIEN DES LOGEMENTS EXISTANTS				
			510	511	512	520	521	522		
DEPENSES (2)										
Dépenses de l'exercice										
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL									
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS									
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE									
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS									
Restes à réaliser - reports										
RECETTES (2)										
Recettes de l'exercice										
013	ATTENUATIONS DE CHARGES									
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES									
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS									
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE									
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS									
Restes à réaliser - reports										
SOLDES (2)										

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

	IV - ANNEXES	IV
	ELEMENTS DU BILAN	A1.1

FONCTION 6 - FAMILLE

(1)	Libellé	60 SERVICES COMMUNS	61 EAUX ET ASSAINISSEMENT	62 COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	63 AIDES A LA FAMILLE	64 ROUTES ET VOIRIE URBAINE	Total
DEPENSES (2)							
Dépenses de l'exercice							
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL						
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES						
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE						
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS						
Restes à réaliser - reports							
RECETTES (2)							
Recettes de l'exercice							
013	ATTENUATIONS DE CHARGES						
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES						
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS						
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE						
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS						
Restes à réaliser - reports							
SOLDES (2)							

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

	IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1	

FONCTION 7 - LOGEMENT

(1)	Libellé	70 SERVICES COMMUNS	71 PARC PRIVE DE LA VILLE	72 AIDE AU SECTEUR LOCATIF	73 AIDE ACCESION A LA PROPRIETE	Total
DEPENSES (2)						
Dépenses de l'exercice						
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL					
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS					
042	OPÉRATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTION					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS					
Restes à réaliser - reports						
RECETTES (2)						
Recettes de l'exercice						
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
042	OPÉRATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTION					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
78	REFRISSES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS					
Restes à réaliser - reports						
SOLDES (2)						

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

	IV - ANNEXES	
	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 8 - AMENAGEMENTS ET SERVICES URBAINS

(1)	Libellé	81 TRANSPORTS COLLECTIFS INTERNES	82 AMENAGEMENT URBAIN	83 ENVIRONNEMENT	Total
DEPENSES (2)					
Dépenses de l'exercice					
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL				
	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS				
012	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
042	ENTRE CHARGES DE GESTION COURANTE				
65	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS				
68	Restes à réaliser - reports				
RECETTES (2)					
Recettes de l'exercice					
013	ATTENUATIONS DE CHARGES OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
042	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES				
70	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS				
74	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				
75	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS				
78	Restes à réaliser - reports				
	SOLDES (2)				

	IV - ANNEXES	
	ELEMENTS DU BILAN	
	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 8 - AMENAGEMENTS ET SERVICES URBAINS

		Sous-fonction 81 TRANSPORTS COLLECTIFS INTERNES						
(1)	Libellé	810	811	812	813	814	815	816
DEPENSES (2)								
Dépenses de l'exercice								
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL							
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS							
042	OPÉRATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE							
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS							
Restes à réaliser - reportés								
RECETTES (2)								
Recettes de l'exercice								
013	ATTENUATIONS DE CHARGES							
042	OPÉRATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES							
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS							
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE							
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS							
Restes à réaliser - reportés								
SOLDES (2)								

	IV - ANNEXES	IV
	ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 8 - AMENAGEMENTS ET SERVICES URBAINS

		Sous-fonction 83 AMENAGEMENT URBAIN								
(1)	Libellé	820	821	822	823	824	830	831	832	833
DEPENSES (2)										
Dépenses de l'exercice										
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL									
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES									
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE									
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS									
Restes à réaliser - reports										
RECETTES (2)										
Recettes de l'exercice										
013	ATTENUATIONS DE CHARGES									
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES									
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS									
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE									
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS									
Restes à réaliser - reports										
SOLDES (2)										

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01.-Non ventilables.

	IV - ANNEXES	IV
	ELEMENTS DU BILAN	

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 9 - ACTION ECONOMIQUE

(1)	Libellé	90 INTERVENTIONS ECONOMIQUES	91 FOIRES ET MARCHES	92 AGRICULTURE ET INDUSTRIES AGROALIMENTAI RES	93 AIDES A L'ENERGIE	94 AIDES A L'INDUSTRIE	95 AIDES AU TOURISME	96 AIDES AUX SERVICES PUBLICS	Total
	DEPENSES (2)	167 814.00							167 814.00
	Dépenses de l'exercice	167 814.00							167 814.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	80 000.00							80 000.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS	87 814.00							87 814.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE								
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)	388 000.00							388 000.00
	Recettes de l'exercice	388 000.00							388 000.00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	172 000.00							172 000.00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS								
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	216 000.00							216 000.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)	220 186.00							220 186.00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).
Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

	IV - ANNEXES	IV
	ELEMENTS DU BILAN	

PRÉSENTATION CROISÉE PAR FONCTION - DÉTAIL INVESTISSEMENT

FONCTION 0 - SERVICES GÉNÉRAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	02 ADMINISTRATI ON GÉNÉRALE	03 JUSTICE	04 RELATIO NS INTERNATIONA LES	Total
	DEPENSES (2)	50 383,00	173 222,00			223 605,00
	Dépenses de l'exercice	50 383,00	173 222,00			223 605,00
	OPÉRATION D'ORDRE DE TRANSFERTS					
040	ENTRE SECTIONS	50 383,00				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		162 272,00			162 272,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		10 950,00			10 950,00
	Opérations d'équipement					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)	79 059,00	144 546,00			223 605,00
	Recettes de l'exercice	79 059,00	144 546,00			223 605,00
	OPÉRATION D'ORDRE DE TRANSFERTS					
040	ENTRE SECTIONS	79 059,00				79 059,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		144 546,00			144 546,00
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)	28 676,00	-28 676,00			

	IV - ANNEXES	IV
	ELEMENTS DU BILAN	A1.2

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(1)	Libellé	Sous-fonction 02 ADMINISTRATION GENERALE					Sous-fonction 04 RELATIONS INTERNATIONALES	
		020 ADMINISTRATI ON GENERALE COLLECTIVITE	021 ASSEMBLEES LOCALES	022 ADMINISTRATI ON GENERALE DE L'ETAT	023 INFORMATION COMMUNICATIO N PUBLIQUE	024 FETES ET CEREMONIES	025 AIDES AUX ASSOCIATIONS	
	DEPENSES (2)	173 222,00						
	Dépenses de l'exercice	173 222,00						
	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
040								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	162 272,00						
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	10 950,00						
	Opérations d'équipement							
	Opérations pour compte de tiers							
	Restes à réaliser - reports							
	RECETTES (2)	144 546,00						
	Recettes de l'exercice	144 546,00						
	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
040								
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	144 546,00						
13								
	Opérations pour compte de tiers							
	Restes à réaliser - reports							
	SOLDES (2)	-28 676,00						

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilées.

	IV - ANNEXES	IV
	ELEMENTS DU BILAN	
	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

(1)	Libellé	11 ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE	12 HYGIENE ET SALUBRITÉ PUBLIQUE	Total
DEPENSES (2)				
Dépenses de l'exercice				
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
	Opérations d'équipement			
	Opérations pour compte de tiers			
	Restes à réaliser - reports			
RECETTES (2)				
Recettes de l'exercice				
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
	Opérations pour compte de tiers			
	Restes à réaliser - reports			
	SOLDES (2)			

	IV - ANNEXES	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		IV A1.2

FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

(1)	Libellé	Sous-fonction 11 ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE				
		110 SERVICES COMMUNS	111 POLICE NATIONALE	112 POLICE MUNICIPALE	113 POMPIERS INCENDIES ET SECOURS	
DEPENSES (2)						
Dépenses de l'exercice						
	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
040						
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Opérations d'équipement					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)					
Recettes de l'exercice						
	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
040						
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
13	RECUES					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)					

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

	IV - ANNEXES	IV
	ELEMENTS DU BILAN	
	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT FORMATION

		Sous-fonction 21 ENSEIGNEMENT PREMIER DEGRE				Sous-fonction 25 SERVICES ANNEXES ENSEIGNEMENT			
(1)	Libellé	211 ECOLES MATERNELLES	212 ECOLES PRIMAIRE	213 CLASSES REGROUPEES	251 SPORTS	252 LOISIRS	253 SPORT SCOLAIRE	254 MEDECINE SCOLAIRE	255 CLASSES DE DECOUVERTE
	DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
23	IMMOBILISATIONS EN COURS								
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT								
13	RECUES								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé),

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).
Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

	IV - ANNEXES	IV
	ELEMENTS DU BILAN	
	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 3 - CULTURE

(1)	Libellé	30 SERVICES COMMUNS	31 EXPRESSION ARTISTIQUE	32 CONSERVATION ET DIFFUSION PATRIMOINE	33 ACTION CULTURELLE	Total
DEPENSES (2)						
<i>Dépenses de l'exercice</i>						
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
<i>Opérations d'équipement</i>						
<i>Opérations pour compte de tiers</i>						
Restes à réaliser - reports						
RECETTES (2)						
<i>Recettes de l'exercice</i>						
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
13	RECUES					
<i>Opérations pour compte de tiers</i>						
Restes à réaliser - reports						
SOLDES (2)						

	IV - ANNEXES	IV
	ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 3 - CULTURE

(1)	Libellé	Sous-fonction 31 EXPRESSION ARTISTIQUE			Sous-fonction 32 CONSERVATION ET DIFFUSION PATRIMOINE		
		311 EXPRESSION MUSICALE LYRIQUE ET CHOREGRAPHIQUE	312 ARTS PLASTIQUES ET AUTRES ACTIVITES ARTISTIQUES	313 THEATRES	314 CINEMAS ET AUTRES SALLES DE SPECTACLES	321 BIBLIOTHEQUES ET MEDIATHEQUES	322 MUSEES
DEPENSES (2)							
	Dépenses de l'exercice						
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
23	IMMOBILISATIONS EN COURS						
	Opérations d'équipement						
	Opérations pour compte de tiers						
	Restes à réaliser - reports						
	RECETTES (2)						
	Recettes de l'exercice						
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES						
13							
	Opérations pour compte de tiers						
	Restes à réaliser - reports						
	SOLDES (2)						

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).
Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

	IV - ANNEXES	IV
	ELEMENTS DU BILAN	
	PRESENTATION CROISSEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 4 - SPORTS ET JEUNESSE

(1)	Libellé	40 SERVICES COMMUNS	41 SERVICES A CARACTÈRE SOCIAL POUR HANDICAPÉS ET INADAPTÉS	42 JEUNESSE	Total
DEPENSES (2)					
Dépenses de l'exercice					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				
Opérations d'équipement					
Opérations pour compte de tiers					
Restes à réaliser - reports					
RECETTES (2)					
Recettes de l'exercice					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				
13					
Opérations pour compte de tiers					
Restes à réaliser - reports					
SOLDES (2)					

	IV - ANNEXES	IV
	ELEMENTS DU BILAN	
	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 4 - SPORTS ET JEUNESSE

(1)	Libellé	Sous-fonction 41 SERVICES A CARACTERE SOCIALPOUR HANDICAPES ET INADAPTES				Sous-fonction 42 JEUNESSE	
		411	412	413	414		
DEPENSES (2)							
	Dépenses de l'exercice						
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
23	IMMOBILISATIONS EN COURS						
	Opérations d'équipement						
	Opérations pour compte de tiers						
	Restes à réaliser - reports						
RECETTES (2)							
	Recettes de l'exercice						
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT						
13	RECUES						
	Opérations pour compte de tiers						
	Restes à réaliser - reports						
SOLDES (2)							

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).
Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non vérifiables.

	IV - ANNEXES	IV
	ELEMENTS DU BILAN	
	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(1)	Libellé	51 SANTE	52 AMELIORATION ET ENTRETIEN DES LOGEMENTS EXISTANTS	Total
DEPENSES (2)				
Dépenses de l'exercice				
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
Opérations d'équipement				
Opérations pour compte de tiers				
Restes à réaliser - reports				
RECETTES (2)				
Recettes de l'exercice				
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
13	RECUES			
Opérations pour compte de tiers				
Restes à réaliser - reports				
SOLDES (2)				

	IV - ANNEXES	IV
	ELEMENTS DU BILAN	

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(1)	Libellé	Sous-fonction 51 SANTE						Sous-fonction 52 AMELIORATION ET ENTRETIEN DES LOGEMENTS EXISTANTS	
		510	511	512	520	521	522	523	524
DEPENSES (2)									
	Dépenses de l'exercice								
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
23	IMMOBILISATIONS EN COURS								
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES								
13									
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé);

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes (lignes budgétaires 001 et 002).
Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

	IV - ANNEXES	IV
	ELEMENTS DU BILAN	A1.2

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT

FONCTION 6 - FAMILLE

(1)	Libellé	60 SERVICES COMMUNS	61 EAUX ET ASSAINISSEMENT	62 COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	63 AIDES A LA FAMILLE	64 ROUTES ET VOIRIE URBAINE	Total
DÉPENSES (2)							
Dépenses de l'exercice							
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
23	IMMOBILISATIONS EN COURS						
	Opérations d'équipement						
	Opérations pour compte de tiers						
	Restes à réaliser - reports						
	RECETTES (2)						
Recettes de l'exercice							
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES						
13							
	Opérations pour compte de tiers						
	Restes à réaliser - reports						
	SOLDES (2)						

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV	
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		A1.2	

FONCTION 7 - LOGEMENT

(1)	Libellé	70 SERVICES COMMUNS	71 PARC PRIVE DE LA VILLE	72 AIDE AU SECTEUR LOCATIF	73 AIDE ACCESION A LA PROPRIETE	Total
DEPENSES (2)						
Dépenses de l'exercice						
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Opérations d'équipement					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - report					
RECETTES (2)						
Recettes de l'exercice						
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
13						
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - report					
	SOLDES (2)					

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

	IV - ANNEXES	
	ELEMENTS DU BILAN	
	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 8 - AMENAGEMENTS ET SERVICES URBAINS

(1)	Libellé	81 TRANSPORTS COLLECTIFS INTERNES	82 AMENAGEMENT URBAIN	83 ENVIRONNEMENT	Total
DEPENSES (2)					
Dépenses de l'exercice					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				
Opérations d'équipement					
Opérations pour compte de tiers					
Restes à réaliser - reports					
RECETTES (2)					
Recettes de l'exercice					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				
Opérations pour compte de tiers					
Restes à réaliser - reports					
SOLDES (2)					

	IV - ANNEXES
	ELEMENTS DU BILAN
	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 8 - AMENAGEMENTS ET SERVICES URBAINS

		Sous-fonction 81 TRANSPORTS COLLECTIFS INTERNES				
(1)	Libellé	810	811	812	813	814
DEPENSES (2)						
	Dépenses de l'exercice					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Opérations d'équipement					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - report					
RECETTES (2)						
	Recettes de l'exercice					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
13						
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - report					
	SOLDES (2)					

	IV - ANNEXES	
	ELEMENTS DU BILAN	
	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	

FONCTION 8 - AMENAGEMENTS ET SERVICES URBAINS

(1)	Libellé	Sous-fonction 82 AMENAGEMENT URBAIN						Sous-fonction 83 ENVIRONNEMENT		
		820	821	822	823	824	830	831	832	833
DEPENSES (2)										
	Dépenses de l'exercice									
040	OPÉRATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
23	IMMOBILISATIONS EN COURS									
	Opérations d'équipement									
	Opérations pour compte de tiers									
	Restes à réaliser - reports									
	RECETTES (2)									
	Recettes de l'exercice									
040	OPÉRATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES									
13	RECUES									
	Opérations pour compte de tiers									
	Restes à réaliser - reports									
	SOLDES (2)									

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécifité).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

	IV - ANNEXES	IV
	ELEMENTS DU BILAN	
	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 9 - ACTION ECONOMIQUE

(1)	Libellé	90 INTERVENTIONS ECONOMIQUES	91 FOIRES ET MARCHÉS	92 AGRICULTURE ET INDUSTRIES AGROALIMENTAI RES	93 AIDES A L'ÉNERGIE	94 AIDES A L'INDUSTRIE	95 AIDES AU TOURISME	96 AIDES AUX SERVICES PUBLICS	Total
DEPENSES (2)									
Dépenses de l'exercice									
OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
040									
21									
23									
IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
IMMOBILISATIONS EN COURS									
13									
Opérations d'équipement									
Opérations pour compte de tiers									
Restes à réaliser - reports									
RECETTES (2)									
Recettes de l'exercice									
OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
040									
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT									
13									
RECUES									
Opérations pour compte de tiers									
Restes à réaliser - reports									
SOLDES (2)									
13									

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).
Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	IV A3
--	----------

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R2321-1 du CGCT) : 760 €		26/05/2014

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	Délibération du
L	LOGICIELS	2	26/05/2014
L	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2	26/05/2014
L	VOITURES	6	26/05/2014
L	CAMIONS ET VEHICULES INDUSTRIELS	7	26/05/2014
L	VEHICULES DE TRANSPORT DE VOYAGEURS	8	26/05/2014
L	MATERIEL INFORMATIQUE	3	26/05/2014
L	MATERIEL DE BUREAU ELECTRIQUE OU ELECTRONIQUE	5	26/05/2014
L	AUTRES MATERIELS DIVERS	8	26/05/2014
L	MOBILIERS	10	26/05/2014
L	COFFRES FORTS	25	26/05/2014
L	EQUIPEMENTS SPORTIFS	10	26/05/2014
L	EQUIPEMENTS GARAGES ET ATELIERS	12	26/05/2014
L	EQUIPEMENTS DES CUISINES	12	26/05/2014
L	INSTALLATIONS ET APPAREILS DE CHAUFFAGE	15	26/05/2014
L	EQUIPEMENTS DIVERS	15	26/05/2014
L	INSTALLATIONS DE VOIRIE ET MOBILIERS URBAINS	20	26/05/2014
L	BATIMENTS LEGERS ABRIS	10	26/05/2014

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2022	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0		0	0	0	0.00
Provisions pour dépréciation (2)	0		0	0	0	0.00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0		0	0	0	0.00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0		0	0	0	0.00
Provisions pour dépréciation (2)	0		2 000.00	2 000.00	-	2 000.00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0		2 000.00	2 000.00	-	2 000.00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B	50 383.00	50 383.00
	16 Emprunts et dettes assimilées (A)		
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	50 383.00	50 383.00
139141	SUBV. EQUIP. TRANSFERABLE	50 383.00	50 383.00
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	50 383.00			50 383.00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	IV
	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	79 059.00	79 059.00
	Ressources propres externes de l'année (a)		
	Ressources propres internes de l'année (b) (3)	79 059.00	79 059.00
28051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIR	1 913.00	1 913.00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	6 518.00	6 518.00
28184	MOBILIER	7 723.00	7 723.00
28188	AUTRES	62 905.00	62 905.00
024	Produits de cessions		
021	Virement de la section de fonctionnement		

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R0168 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	79 059.00				79 059.00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	50 383.00
Ressources propres disponibles (IV)	79 059.00
Solde (V = IV-II)(6)	+28 676.00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

BUDGET PRIMITIF 2021 – BUDGET ANNEXE REGIE AUTONOME CULTURELLE

IV - ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

IV

D2

Nombre de membres en exercice : 39
 Nombre de membres présents : 36
 Nombre de suffrages exprimés : 39

VOTES : Pour : 24 Contre : 3 Abstentions : 2

Date de convocation : 08 mars 2022

Présenté par M. Le Maire
 A Joué-lès-Tours, le 14 mars 2022

Le Maire,
 Président,
 Tours Métropole Val de Loire,

Délibéré par le Conseil municipal réuni en session ordinaire,
 A Joué-lès-Tours, le 14 mars 2021



Frédéric AUGIS

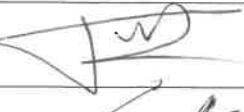
Les membres du Conseil Municipal :

Maire et Adjoints

M. Frédéric AUGIS, Maire		Mme Valérie TUROT	
M. Judicaël OSMOND		Mme Aude GOBLET	
M. Bernard SOL		Mme Sandrine FOUQUET	
M. Lionel AUDIGER		Mme Caroline CHALOPIN	
M. Alain MÉDINA		Mme Sylviane AUGIS	
M. Cyril PALIN		Mme Annie LAURENCIN	

Conseillers municipaux

M. Guy LIMOUZINEAU		M. Jean-Claude DROUET	
M. Gilles LHERPINIÈRE		M. Michel ALLARD	
M. Michel CRAVENAUD		M. Guy FANDO	
Mme Marie-Thérèse LEBLEU		Mme Dominique BOULOUZ	
Mme Caroline ALLIOT		M. Pascal CARRÉ	
M. Philippe LACARTE		Mme Muriel CHIL	
M. Michaël RISCH		Mme Élodie HUAULT	
M. Arnault BERTRAND		Mme Aylin GULHAN	
Mme Bénédicte SAINT-PAUL		Mme Anaïs WILLIEZ	

Mme Lindsay GENTILHOMME		M. Francis BARBÉ	
M. Francis GÉRARD		Mme Marie-Line MOROY	
Mme Anne JAVET		M. Dominique JOYEUX	
Mme Laurence HERVÉ		M. Franck BODIN	
Mme Stéphanie GHERISSI			